

## Infos-orientation aux parents des élèves de 11<sup>H</sup>

Madame, Monsieur,

Votre enfant débute sa dernière année de scolarité obligatoire, nous souhaitons alors vous rappeler quelques points essentiels pour que vous puissiez l'accompagner au mieux dans ses diverses démarches pour préparer la suite de son CO.

### Possibilités après le CO

Nous avons remis à votre enfant la brochure «[Après la scolarité obligatoire](#)» qui présente les différentes voies de formation après la scolarité obligatoire.



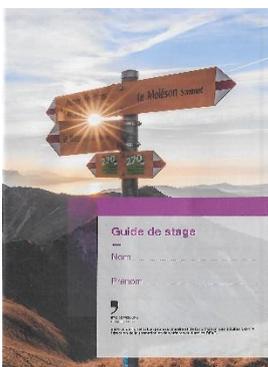
### Séances/journées d'information, portes ouvertes, visites et tests d'aptitudes et d'admission

Les dates des séances/journées d'information, des portes ouvertes, des visites ainsi que les tests proposés par les écoles, les associations professionnelles et les entreprises sont indiquées dans la brochure «[Manifestations et tests d'aptitudes](#)» que vous avez reçue par courrier cet été. L'inscription aux tests est du ressort de l'élève et de ses parents.



[Les Infos-métiers](#) auront lieu le samedi 15 novembre 25 au centre de carrière à Fribourg

### Stages



Pour les élèves qui envisagent de débiter un apprentissage en 2026 et qui ne sont pas encore au clair sur le choix de leur profession, il est alors important d'organiser un/des stage/s dès maintenant. Les stages sont très utiles pour confirmer un choix et aident grandement à trouver une place d'apprentissage. Si un stage se fait sur une période scolaire, il est obligatoire d'utiliser le document [Guide de stage](#) disponible à l'orientation et de compléter les pages 6-7.

## Places d'apprentissage pour 2026 sur le site « orientation.ch »

Une grande partie des places disponibles pour l'été 2026 est déjà annoncée sur le site depuis le 1<sup>er</sup> août 2025. Il est conseillé d'envoyer des candidatures le plus rapidement possible. Il est également nécessaire de faire une liste des entreprises contactées et de les solliciter 2 à 3 semaines après l'envoi du dossier (s'il n'y a pas de réponse de leur part) afin d'avoir des nouvelles.

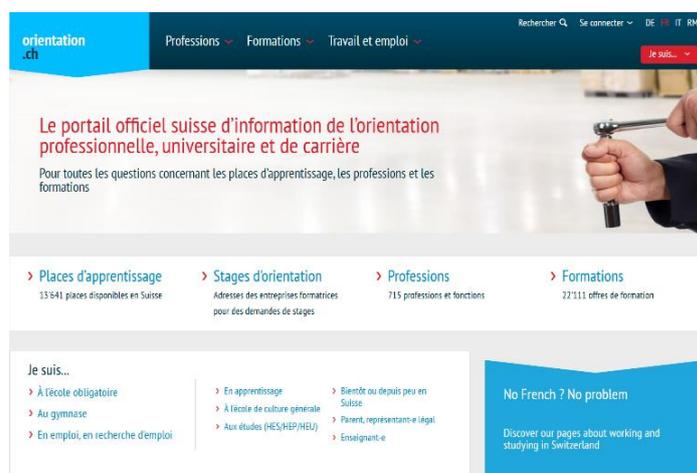
Pour savoir quelles sont les places d'apprentissage disponibles pour l'été 2026, vous pouvez dès maintenant vous rendre sur le site : [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

### Marche à suivre :



Sur la page d'accueil, cliquez sur « Place d'apprentissage » (à l'endroit indiqué par la flèche sur l'image ci-dessus)

- Entrez le nom de la profession (par ex. menuisier-ière)
- Sélectionnez le canton (par ex. Fribourg)
- Cliquez sur le bouton « Afficher les résultats »
- Sélectionnez « année de début » : 2026



**Vous pouvez aussi consulter les journaux, les sites Internet des entreprises**

## Démarches de candidature pour une place d'apprentissage

Des conseils concernant les démarches de candidature pour une place d'apprentissage, sont transmis en classe et se trouvent dans le dossier d'orientation « Une vie des directions » au chapitre « Réaliser ». L'orientation est également à disposition pour aider à la préparation du dossier et de l'entretien de candidature.

Le dossier de candidature est la première image que l'on donne à un employeur, il est alors extrêmement important que celui-ci soit personnalisé, sans faute d'orthographe, bien présenté et complet !!!

Le dossier de candidature doit contenir :

- La lettre de motivation
- Le curriculum vitae (CV)
- Les notes scolaires du CO (copie du carnet)
- Les copies des rapports de stage
- Les copies des résultats du test d'aptitudes (si l'entreprise l'exige)

Pour rédiger la lettre et le curriculum vitae, il est possible de reprendre les documents que votre enfant a rédigés en 10<sup>H</sup> avec son/sa professeur/e de français.

Le dossier peut être envoyé par courrier postal, par mail ou déposer directement sur le site de l'entreprise si celle-ci le demande (info indiquée dans les annonces sur [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch))

## Inscription aux études du secondaire II

L'orientation passera dans les classes durant le mois de janvier 2026 pour transmettre des informations sur l'**inscription « on-line »** au gymnase, à l'école de culture générale et à l'école de commerce (délai d'inscription au 15 février 2026). Le calendrier des soirées d'informations concernant ces écoles figure dans la brochure « [Manifestations et tests d'aptitudes](#) » reçue cet été. Les exemples des examens des années passées et les conditions d'admission à ces écoles se trouvent sur le site [Secondaire II](#)

## Conditions d'admission aux écoles du secondaire II

Elèves du CO Ecoles publiques	Conditions <sup>1</sup>	Admission en 1 <sup>re</sup> année		
		Gymnase	Ecole de commerce	Ecole de culture générale
Classes pré-gymnasiales 10H	22 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 5	Admis	Non	Non
	Autres résultats	Non	Non	Non
Classes pré-gymnasiales 11H	Exigences du type de classe atteintes	Admis	Admis	Admis
	Exigences du type de classe non atteintes	Non	Non	Non
Classes générales 11H	20 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4.5	Admis	Admis	Admis
	19 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4	Non	Examen d'admission FR - AL - MA - AN (sans les notes des écoles du cycle d'orientation)  Concours	
	Exigences du type de classe atteintes			Non
	Exigences du type de classe non atteintes	Non	Non	Non
Classes à exigences de base		Non	Non	Non

### Schéma des conditions d'admission

## Douzième année linguistique

La brochure d'infos et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site [12e année linguistique](#). **Nous vous rendons attentifs au fait que le « Bureau de coordination des échanges scolaires » ne peut garantir automatiquement une place. Il est alors important d'avoir une alternative possible.** Dans le cas d'une douzième année linguistique dans une famille d'accueil, avoir une famille à proposer facilite grandement le placement dans une école. Les inscriptions se font entre le 1<sup>er</sup> décembre 2025 et le 15 février 2026. Le traitement des inscriptions se fait par ordre d'arrivée.

## Solutions transitoires

Certains élèves veulent perfectionner leurs connaissances linguistiques, compléter leurs connaissances scolaires, développer leur maturité et indépendance ou ne se sentent pas prêts à débiter directement une formation après le CO. Il est alors possible d'envisager une solution transitoire : séjour linguistique, séjour au pair, 12<sup>ème</sup> année de scolarité (sous conditions) au CO, stage de longue durée, préapprentissage ... Des infos sont à disposition à l'orientation.



*Si vous constatez que votre enfant éprouve des difficultés dans la réflexion ou la réalisation de son projet, n'hésitez pas à nous contacter à temps pour que nous puissions trouver ensemble des solutions. Nous sommes évidemment à votre disposition également pour toute info ou précision relative à l'orientation !*

En souhaitant plein succès à votre enfant dans la concrétisation de son projet professionnel, nous vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

Ismaël Jordan  
Conseiller en orientation

Elodie Piccand  
Documentaliste